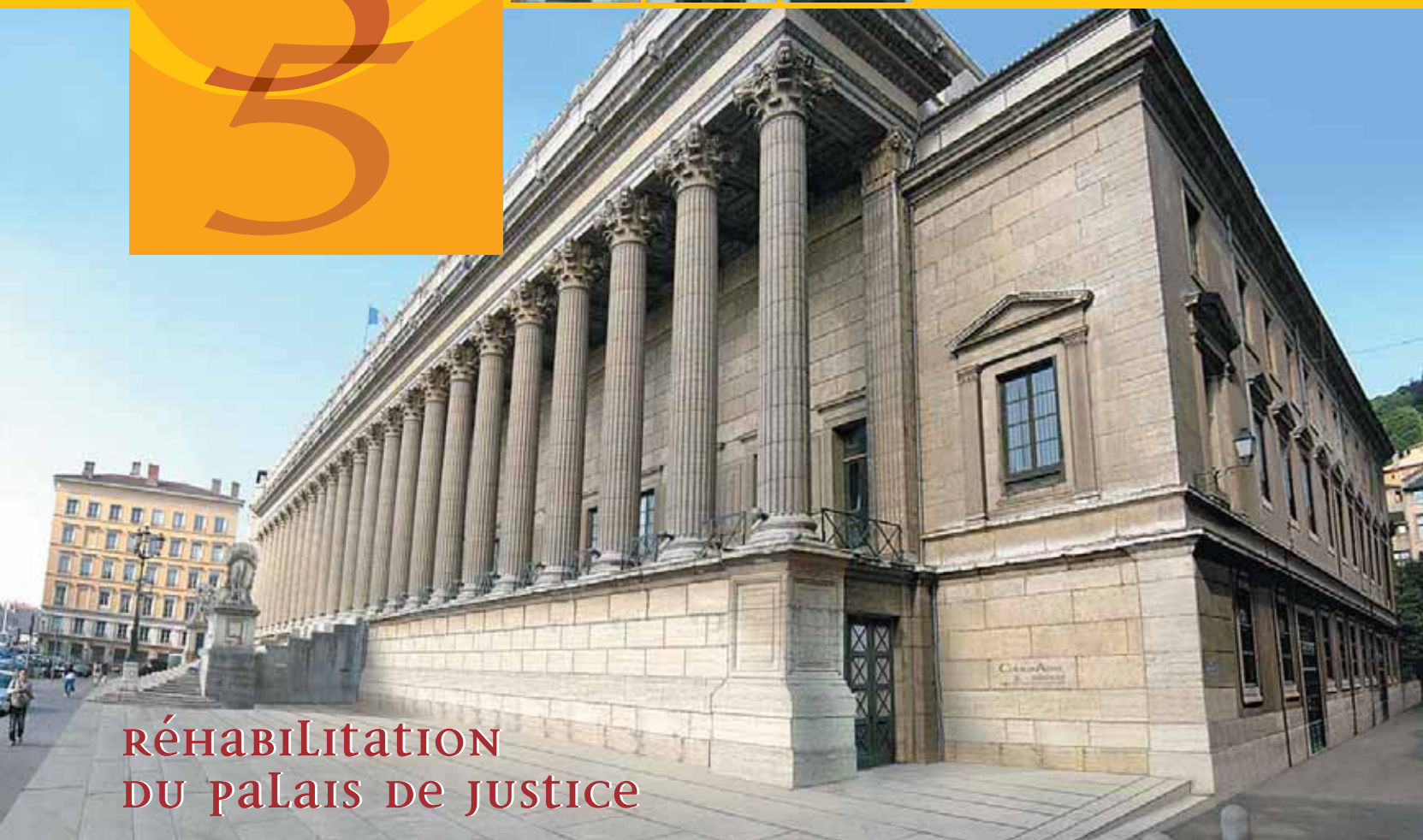


# 5



## RÉHABILITATION DU PALAIS DE JUSTICE

### ÉDITORIAL

Le 5<sup>e</sup> arrondissement est très riche de son patrimoine, le Palais de Justice est un des bâtiments phares du Vieux Lyon. Souvent lieu de rendez-vous et surnommé tendrement « Les 24 colonnes » en référence directe à son architecture remarquable, il appartient à l'affectif des lyonnais.



Alexandrine Pesson  
Maire du 5<sup>e</sup>

La réhabilitation exemplaire et complète de ce palais - bâti et mobilier - par l'Etat et le Conseil général du Rhône est loin d'être anodine, par la complexité du chantier, la multiplicité des intervenants et des corps d'état, le haut savoir faire historique nécessaire, par la nature particulière

du bâtiment et sur le fait qu'il continue d'être utilisé pendant les travaux. Les architectes ont d'ailleurs veillé à un constant souci de sécurité, à tous niveaux.

Cette réhabilitation du Palais, verra dans un second temps la restructuration de son parvis, de la Place Duquaire et de la dalle de surface du parking LPA St-Jean dans le cadre du projet des Rives de Saône.

Les pages réservées au Conseil de quartier sont dédiées exceptionnellement à la présentation des nouveaux élus. Vous pourrez retrouver ces pages dès la prochaine édition.

### #15

PRINTEMPS-ÉTÉ 2008



**Réhabilitation**  
du Palais de Justice en page 2

**3 questions à**  
M. François Gaillard,  
Directeur de l'office du tourisme en page 3

**Zoom sur**  
Création d'un parcours  
de mémoire franco-chinois en page 3

**Travaux**  
La voie verte réhabilitée en page 4

**L'agenda** en page 4

**Trombinoscope de la nouvelle équipe**  
des élus du 5<sup>e</sup> en supplément



# RÉHABILITATION DU PALAIS DE JUSTICE : UNE VÉRITABLE MÉTAMORPHOSE !

Rue Saint Jean

DERNIÈREMENT, Le grand escalier accédant au Palais de Justice a été entièrement restauré.

PRÉLUDE D'UN CHANTIER

Bien plus important

qui, au cours des quatre années à venir,

redonnera son prestige

et sa cohérence à un édifice partagé entre

deux propriétaires :

L'état et Le département.



Conçu par l'architecte Louis-Pierre Baltard au 19<sup>e</sup> siècle, le Palais de Justice de Lyon, aujourd'hui impropre à ses nouveaux usages, a besoin d'une sérieuse cure de jouvence.

**Réadapter cet édifice aux besoins actuels et futurs de ses usagers, intégrer toutes les techniques modernes de confort et de communication, assurer sa sécurité incendie et sa sûreté, le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite, restaurer complètement le monument, décors et mobilier tels sont les objectifs principaux de sa restructuration.**

Mais cela ne pourra se faire que dans le respect de ce bâtiment classé en totalité monument historique et permettra de supprimer tous les ajouts inesthétiques faits au fil du temps.

**La sûreté sera améliorée. L'indépendance des services de la Justice et du Département - côté rue St-Jean - sera totalement assurée et ils seront clairement séparés par le chemin de ronde reconstitué. Avec le nouveau sens de circulation, il sera enfin possible de faire entrer un fourgon cellulaire dans une enceinte réellement sécurisée à l'intérieur du Palais.**



Les différentes entrées sont déplacées.

Pour la justice, le grand escalier permettra l'accès du public aux salles d'audiences. Une entrée dédiée aux services de la Cour d'Appel et de la Cour d'Assises va être ouverte au début de la rue du Palais de justice, donnant sur une grande galerie - hall d'entrée permettant l'accueil du public et son information. La suppression des jardins rendant toute sa majesté à la façade du bâtiment sera les prémices de la réhabilitation de la place Duquaire dans le cadre du projet des Rives de Saône.

Pour les services du Département, l'entrée de la rue Saint-Jean sera centralisée sous le porche de l'ancienne chapelle. Un accueil permettra d'orienter les visiteurs

vers le Comité Départemental du Tourisme, vers la Maison du Rhône ou encore vers le lieu servant de salle polyvalente d'exposition, d'animation et de réunion largement ouverte sur le quartier.

La porte d'accès au nouveau poste de Police Municipale se trouvera aussi sous ce porche.

Le chantier se déroulera en deux phases de deux ans chacune mais avec la contrainte d'une continuité du service de la justice. Une passerelle est construite à partir du quai pour permettre l'accès au bâtiment.

Les services du Département ont déjà libéré les lieux et sont actuellement logés sur un terrain Ville de Lyon. Ils seront de retour dans les locaux rénovés à la fin de la 3<sup>e</sup> année.

## Note spéciale

Les travaux de réhabilitation du Palais de justice, c'est :

- Un groupement de Maîtrise d'Ouvrage : Etat/Département du Rhône (80% / 20%).
- Une équipe d'architectes : Cabinet Métropolis Architectes Associés et Didier Repellin, Architecte en Chef des Monuments Historiques.
- Un bâtiment de 11 000 m<sup>2</sup> utiles.
- Un coût total de 56 Millions € TTC dont de 32 M€ HT de travaux.
- Un équipement ouvert en mai 2010 pour la partie Nord et en mai 2012 en totalité.
- Une adresse : Place Duquaire.

Des travaux sur l'ensemble du bâtiment :

- Réadapter l'édifice aux besoins actuels et futurs de ses usagers.
- Intégrer toutes les techniques modernes de confort et de communication.
- Assurer sa sécurité incendie et sa sûreté.
- Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite (ascenseurs et sanitaires spécifiques tous niveaux).
- Restaurer complètement le monument, décors et mobilier.
- Recréer des entrées lisibles et rassemblées.
- Restructurer les services du Conseil général du Rhône : grande salle d'exposition, Comité Départemental du Tourisme, Maison de Rhône.
- Un poste de police municipale réhabilité.



## FRANÇOIS GAILLARD



### En quelques mots pouvez-vous nous rappeler les missions des services réceptifs de l'Office de Tourisme Place Bellecour ?

Nous sommes avant tout la vitrine touristique et culturelle du Grand Lyon et à ce titre nous recevons au Pavillon d'accueil, situé Place Bellecour plus de 350 000 visiteurs par an, avec un pourcentage de clientèle étrangère avoisinant les 45 %. Je vous rappelle que nous sommes ouverts 362 jours sur 365 de 9h à 18h au service des touristes mais aussi des lyonnais.

### Pourquoi un accueil estival dans le Vieux Lyon ?

C'est une expérience que nous souhaitons faire cet été pour évaluer notre capacité à rediriger les visiteurs vers d'autres quartiers du Vieux Lyon. En collaboration avec la ville de Lyon et la Mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement, nous avons décidé de mettre en place un accueil saisonnier près du Métro Vieux Lyon, sous la forme d'un chalet d'ac-

cueil, véritable satellite du Pavillon de la Place Bellecour offrant une première information touristique de proximité et de qualité. Le chalet est ouvert de 10h à 18h tous les jours et ce jusqu'au 31 août.

### D'autres pistes de collaboration avec le 5<sup>e</sup> arrondissement ?

Effectivement notre collaboration ne s'arrête pas là puisque 2008 verra l'ouverture de l'Institut Franco Chinois, rue Sœur Bouvier. Nous créons ainsi un parcours de mémoire collective destiné à faire découvrir aux visiteurs comment la Chine est entrée dans l'histoire de Lyon.

De plus nous travaillons en étroite collaboration avec la Ville sur la réorganisation de la signalétique au sein des quartiers du Vieux Lyon afin que nos visiteurs s'orientent plus facilement. Enfin, notre bureau des guides développe les visites des traboules sur St Georges et St Paul, avec la création de nouvelles conventions « cour-traboules ».

## OPPOSITION MUNICIPALE

**POUVOIR DES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT : AUCUNE AVANCÉE EN PERSPECTIVE.**

Interrogé par nos soins lors du conseil municipal du 26 mai 2008, Gérard COLLOMB n'a pas souhaité ouvrir le dossier du renforcement des compétences de proximité des mairies d'arrondissement. Nous regrettons cette décision car c'est une demande forte tant des maires d'arrondissement que des habitants de nos quartiers. Certes, les changements dans ce domaine peuvent relever tant de la loi que de la modification de l'organisation des services. Notamment ceux de la communauté urbaine car c'est à la communauté urbaine que sont les

principales compétences de proximité. La tâche n'est pas aisée et sans doute longue à mettre en œuvre.

En engageant ce chantier, bien sur nous n'aurions pas été certains des résultats. Par contre, nous sommes sûrs qu'en ne faisant rien, rien ne changera !

Nous regrettons que le maire de Lyon n'ait pas souhaité ouvrir ce débat et qu'il préfère rester sur un mode de fonctionnement très centralisé où celui qui décide n'est pas celui qui est le plus proche du terrain.

Groupe "Grandissons à Lyon."

## ZOOM SUR

### Parcours de la Mémoire



La ville de Lyon a toujours entretenu des relations avec la Chine. De 1921 à 1946, le fort St-Irénée - devenu résidence universitaire Alix - a abrité l'Institut franco-chinois. Il a

formé dans toutes disciplines, plusieurs générations de chinois ont devinrent les cadres de la nouvelle Chine.

Cet institut, placé sous le patronage de l'Université de Lyon fut pour la Chine l'équivalent d'une Université chinoise, la seule en France, destinée à combler le retard culturel du pays en formant ses étudiants à la culture et aux sciences occidentales.

La bibliothèque municipale de Lyon s'est vu confier par l'université Lyon 3 des ouvrages périodiques et fonds d'archives.

La création d'un parcours historique de la mémoire collective pour les touristes et les étudiants chinois qui suivent des études universitaires permettrait d'exploiter et de valoriser ses archives uniques ainsi que ce lieu historique. C'est ainsi un espace d'exposition permanente relatant en photos et documents la vie des étudiants chinois qui est aménagé. Ce projet a fédéré nombre de partenaire locaux : la ville de Lyon, le Crous qui a fourni les locaux, l'office du tourisme, la Bibliothèque municipale, l'université Lyon 3 propriétaire des pièces exposées des partenaires privés tels que la fondation Marius Berliet et Renault Trucks. L'ouverture est prévue pour les journées du patrimoine fin septembre.

## NOUVEAU PLAN LUMIÈRE

### Illumination du lycée St-Just

La mise en lumière du bâtiment actuel du lycée St-Just permettra de compléter et de terminer le paysage nocturne de la colline de Fourvière et d'accompagner également la mise en valeur prochaine du site de l'Antiquaille dans le cadre de sa requalification.

Datant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ce bâtiment imposant de près de 100 m de long et composé de deux ailes a eu de nombreuses fonctions successives : séminaire, Caisse des Dépôts et consignations puis hôpital pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Nouveau Plan Lumière en intégrant les approches de la temporalité, de la créativité et du développement durable. Le coût total de l'opération est de 500 000 €.

## LA VOIE VERTE REHABILITÉE !

En vous promenant sur la voie verte, vous pourrez voir l'avancée des travaux de ce cheminement qui vont durer une partie de cet été encore, pour un coût de 300 000 €.

Il nous faut conforter les talus, les nettoyer des arbres morts ou dangereux, en élaguer d'autres pour en replanter de diverses essences mais aussi des plantes. Le passage piéton de la rue de Champvert a été refait, les bancs seront réparés, d'autres ajoutés, l'éclairage public sera renforcé. Un escalier va être installé pour permettre un passage aisé entre le Parc de

la Garde et la voie verte afin d'assurer une vraie continuité entre ces deux écrans de verdure. Selon l'évolution du chantier, il nous faudra provisoirement fermer certains tronçons. Ces premiers travaux augurent d'un projet de plus grande ampleur sur tout le 5<sup>e</sup> arrondissement et plus généralement sur Lyon et le Grand Lyon.



## AMENAGEMENT

### LA PLACE FOUSSERET REQUALIFIÉE

La place Fousseret fait actuellement l'objet d'une requalification et son parking a été supprimé, la place dédiée aux personnes handicapées a été déplacée sur le quai tout proche.



Elle devient un espace de détente pour tous les habitants, les jardinières sont conservées et un complément de plantations sera fait. L'espace central libéré pourra offrir une surface intéressante pour l'accueil de petites manifestations publiques à l'échelle du quartier (installation d'une borne de bran-

chement électrique). Cette petite place est destinée à devenir un lieu de détente et de convivialité. Des blancs accueilleront flaneurs, touristes ou gens du quartier venus se promener et se rencontrer. La restitution de cet espace aux piétons contribuera à mettre en valeur « cette porte d'entrée » de cette partie du Vieux Lyon un peu excentrée. Elle doit permettre aussi d'être une halte pour celles et ceux qui voudraient pousser un peu plus loin leur curiosité (avec force raison !) vers un quartier de St-Paul qui ne demande qu'à être découvert !

## 5<sup>E</sup> AU QUOTIDIEN

### Equipements de la Mairie...

#### → Jeux de boules de Champvert :



A la demande du Cercle bouliste Amicale Champvert, des jeux de boules lyonnaises sont aménagés sur l'aire de pétanque existante du parc Champvert à proximité de la maison Neyrand.

Coût total des travaux : 19 000 €.

#### En se promenant sur l'arrondissement



#### → Quai de bus :

Le Sytral refait les quais des arrêts de bus au croisement de l'avenue du Point du Jour et de la rue Commandant Charcot, pour une meilleure accessibilité. Un îlot central facilitant le passage des piétons est aussi réalisé pour une meilleure sécurité.



#### → Bornes place St-Jean et Adolphe Max :

La place St-Jean a été libérée de la circulation et donc de ses bornes devenues désormais inutiles, redonnant l'intégralité de la place aux piétons. Celles-ci ont remplacées heureusement les modèles qui avaient mal vieilli sur l'avenue Adolphe Max.

Coût total des travaux : 60 000 €.



#### → Rue Docteur Edmond Locard/Janin :

Pour plus de sécurité, le passage piéton au débouché de l'impasse du Point du Jour et très utilisé par les habitants du quartier Sœur Janin a été refait et sécurisé.

Coût total des travaux : 170 000 €.

## LE SAVEZ-VOUS ? OUVERTURE DE LA MJC ET CRECHE DE ST-JUST !



La MJC de St-Just est maintenant accueillie dans ses nouveaux locaux - rue des Fossés de Trion -, beaucoup plus spacieux et fonctionnels. Quelque soit votre âge ou vos centres d'intérêt, toute l'équipe des

bénévoles et des animateurs vous attendent pour de multiples et nouveaux ateliers !

Le bâtiment comporte aussi une nouvelle crèche en rez de chaussée avec jardin qui accueille dorénavant 40 enfants !

Coût total des travaux : 3 613 000 €.

## agenda

Renseignements et programme en mairie. Indications définitives et complétées dans l'agenda du 5<sup>e</sup> de « Lyon Citoyen ».

### JUILLET-août

Séniors en balade.

Tout l'monde dehors.

13 juil. : Fête nationale-Bal populaire.

### SEPTEMBRE

Tout l'monde dehors.

6 : Forum des associations et fête des sports.

7 : Lyon free VTT.

20, 21 : Journées du Patrimoine.

xxx : Marché des produits du terroir.

### OCTOBRE

2 : Enfance et nature.

4 : Marché du livre.

20 au 26 : Semaine Bleue.

24 : Enduro 5.

### NOVEMBRE

10 : Cérémonie de l'Armistice.

11 : BiCôte Cross urbain.

20 : Beaujolais Nouveau.

28 : Concours du fleurissement.

### DÉCEMBRE

1<sup>er</sup> : Sidaction.

5 au 8 : Fêtes des Lumières.

8 : Lumignons, fête de l'espoir.

6 : Téléthon.

18 : Le 5<sup>e</sup> solidaire ! Goûter de Noël des seniors.

La Mairie annexe accueille de nombreuses expositions, n'hésitez pas à vous renseigner ! Retrouvez l'agenda sur les 4 panneaux d'information municipale.

Ces manifestations se font souvent en partenariat avec les acteurs du 5<sup>e</sup>, nous tenons à les en remercier tous et particulièrement les principaux :



## CONTACTS

### Mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon

14, rue du Docteur Edmond Locard

BP 5027, 69246 Lyon cedex 05

Tél. : 04 72 38 45 50 - Fax : 04 72 38 45 51

Courriel : mairie5@mairie-lyon.fr

Site internet : www.mairie5.lyon.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 16h45, le jeudi jusqu'à 18h, le samedi de 9h à 12h.

### Mairie annexe du Vieux Lyon

5, place du Petit Collège - 69005 Lyon

Tél. : 04 78 42 13 81 - Fax : 04 78 37 61 79

Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h45,

le samedi de 9h à 12h.

### Mairies fermées le 1<sup>er</sup> lundi

de chaque mois de 12h à 14h.

### Attention horaires d'été, voir en mairie

5/5 printemps-ÉTÉ 2008. Directeur de la publication :

Alexandrine Pesson. Rédacteur en chef : Robert Rech.

Réalisation et impression : Micro 5, (graphisme : F. Gentil).

Photos : Hôtel de Ville de Lyon.